



Organisation générale des études à Malte

L'éducation est sous la responsabilité du Ministère de l'Education, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. La scolarité est obligatoire de 5 à 16 ans. Les cours sont dispensés en maltais et en anglais, et l'anglais est enseigné comme autre langue officielle dès le début du primaire.

Le système éducatif comprend :

- l'éducation pré-scolaire qui s'adresse aux enfants de 2 ans 9 mois à 5 ans, sa fréquentation est facultative,
- l'éducation obligatoire qui est divisée en deux cycles : l'éducation primaire (de 5 à 11 ans) et l'éducation secondaire (de 11 à 16 ans),
- l'éducation secondaire supérieure, aussi connue comme le « Sixth Form », s'adresse aux élèves qui veulent continuer leurs études à l'université,
- l'enseignement universitaire.

L'éducation obligatoire

L'éducation obligatoire est gratuite et s'adresse aux enfants de 5 à 16 ans. Ce niveau d'enseignement se déroule sur 11 ans, il est organisé en 2 cycles :

- **1er cycle :**

6 années de scolarité primaire divisée en deux cycles.

À la fin de ces six années, les élèves passent l'examen « Junior Lyceum ».

- **2e cycle :**

5 années de scolarité secondaire.

On trouve trois types d'écoles publiques différentes : les Junior Lyceums, les Area secondary schools et les Schools for very low achievers (écoles pour les élèves qui ont plus de difficultés). Une réforme a été engagée, qui prévoit le regroupement de ces différents établissements sous la dénomination de « College ».

Il y a aussi des écoles confessionnelles et des écoles secondaires indépendantes.

L'admission dans les écoles publiques Junior Lyceums et dans certaines écoles confessionnelles est contrôlée par un examen national d'admission. Les élèves doivent passer un examen de maltais, anglais, mathématiques, humanités et instruction religieuse (ils peuvent être exemptés du test de religion si les parents le souhaitent). Ceux qui échouent à l'examen sont admis dans les Area secondary schools.

La réforme en cours prévoyant un seul type d'établissement, prévoit aussi la suppression de l'examen national en tant qu'instrument de sélection et d'orientation probablement à partir de 2011.

La journée scolaire court généralement de 8h30 à 14h30.

L'organisation des écoles secondaires se base en groupes d'années qui s'appellent forms : la première année d'éducation secondaire est form 1, la deuxième form 2 et ainsi de suite.

A l'issue des années d'enseignement secondaire, les élèves présentent l'examen du SEC, « Secondary education certificate » et/ou le « General certificate of education examination – ordinary level ».

L'éducation secondaire supérieure

L'éducation secondaire supérieure, appelée aussi « sixth form », se fait au centre pré-universitaire Junior College, qui est administré par l'université de Malte, ou dans des institutions secondaires supérieures administrées par l'église ou par des organisations indépendantes.

Le Junior College offre une formation sur deux ans spécifiquement conçue pour les futurs étudiants d'université qui préparent le certificat MATSEC (Matriculation Certificate examination) exigé à l'entrée à l'université.

Les institutions secondaires supérieures, appelées « Higher secondary schools » proposent trois types de formation, d'une durée de deux années d'études :

- Une préparation au Certificat MATSEC
- Une seconde chance pour représenter les examens SEC
- Un perfectionnement dans différents domaines pour ceux qui veulent améliorer leur niveau de formation générale avant de se présenter sur le marché du travail.

Ces écoles sont privées.

Les institutions publiques et de l'église sont financées par l'État. Les études y sont totalement gratuites.

Junior College

Guzè Debono Square

MSD 1252 Malta

Tél : (356) 2590 7244

Fax : (356) 2124 3036
www.jc.um.edu.mt

L'éducation secondaire supérieure de formation professionnelle

Le Malta college of arts, science and technology - MCAST

Cet établissement assure l'essentiel de la formation professionnelle après 16 ans à Malte et Gozo, exception faite des études de tourisme et de santé.

Les instituts qui constituent l'école sont les suivants :

L'Institut des arts et de design

L'Institut des services aux personnes

L'Institut maritime

L'Institut de la technologie de l'information et de la communication

L'Institut de l'ingénierie mécanique

L'Institut de commerce agricole

L'Institut de l'ingénierie électrique et électronique

L'Institut de l'entreprise et du commerce

L'Institut de l'ingénierie de la construction

Les programmes sont en majorité dispensés à temps plein, certains sont en alternance. Il y a des programmes pour tous les niveaux : de l'année préparatoire (niveau d'entrée 0) au diplôme supérieur national (niveau 6, de type Bac + 3). Les cours conduisent vers un certificat. Le MCAST offre aussi des cours à temps partiel le soir et des cours de jour pendant toute l'année pour les adultes qui travaillent ou qui veulent actualiser leurs connaissances. Les cours sont dispensés majoritairement en anglais.

MCATS Main Campus

Triq Kordin

Paola PLA 9032

Tél : (356) 239 87100

www.mcast.edu.mt

L'Institute of tourism studies - ITS

L'Institut des études de tourisme prépare les étudiants pour l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme. Cette industrie offre des stages aux étudiants. L'école forme des employés, des techniciens et des cadres.

Un des programmes actuels d'études (Higher diploma in hospitality and tourism management) permet aux diplômés d'entrer directement en 3^{ème} année du Bachelor de tourisme de l'université de Malte.

Cet institut a un grand nombre de partenariats et d'échanges avec des universités et des écoles étrangères du même type.

www.its.edu.mt

ITS – siege de Malta

Bajja San Gorg
San Giljan STJ 02
Malta
Tél : (356) 237 93231

ITS – siege de Gozo

Triq I – Isqof Buttigieg
Qala GSM 103
Gozo
Tél : (356) 215 55373

La formation d'apprentis

Les formations en apprentissage sont connues sous le nom de "Extended skills training scheme" (ESTS) et de "Technician apprenticeship scheme" (TAS). Les premières confèrent le niveau d'ouvrier qualifié, les secondes de technicien. L'organisme responsable de l'apprentissage est l'Employment and Training Corporation (ETC) qui dépend du ministère des Affaires Sociales.

Employment and Training Corporation

Head Office
Hal Far BBG 06 Malta
Tél : (356) 21 654 940
Fax : (356) 21 653 396
etc@gov.mt
www.etc.gov.mt

Juin 2010